



## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La P.E.E.P. a l'avantage de faire partie de l'une des plus anciennes et plus grosses associations au plan national, elle est née en 1920 et compte à son actif environ 300 000 familles de toutes conditions et de toutes convictions.

Ce qui caractérise la P.E.E.P. : **la défense de l'École Publique et surtout** dans la plus stricte indépendance politique, syndicale.

**La P.E.E.P. fera toujours avec vous et pas sans vous !!!!!**

**La P.E.E.P. n'est ni un parti politique... ni un syndicat !!!...**

### La P.E.E.P. MARTINIQUE VOUS APPORTE :

#### UNE ORIENTATION CLAIRE :

- Votre enfant scolarisé est notre priorité. Avec nous, vous l'aidez à s'épanouir et à réussir sa scolarité ;
- L'avis et la participation de chaque parent comptent : La P.E.E.P. Martinique s'attache donc à informer, former et responsabiliser chaque parent
- L'éducation est un enjeu capital pour l'avenir de notre pays. Nous visons, en toutes circonstances, une collaboration constructive avec les administrations, les enseignants et les élus.

#### UNE MÉTHODE :

- Notre travail est basé sur l'écoute, l'accompagnement, l'action sur le terrain
- Nous veillons au respect des personnes (élèves, parents, enseignants et administration) ;
- Défenseur de toute légitime réclamation, nous souhaitons aussi être **une force de proposition et d'accompagnement**, pour le service public de l'éducation

## 300 000 FAMILLES ONT CHOISI LA P.E.E.P. POURQUOI PAS VOUS ?

### VOTER POUR LA P.E.E.P. MARTINIQUE C'EST :

Désigner des REPRÉSENTANTS ASSIDUS aux CONSEILS D'ADMINISTRATION des collèges et des lycées, aux conseils de discipline et à toute autre instance représentative de ces établissements.

Ouvrer pour que notre école soit une école de l'effort, de la participation et du dialogue, de la réussite pour tous les élèves.

**Grâce à vos votes, votre association PEEP pourra peser valablement dans les décisions....**

**VOTEZ PEEP et FAITES VOTER PEEP AUTOUR DE VOUS.....**

#### LE VOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT

Vous munir de votre carte d'identité et vous rendre au Bureau de Vote

#### Le VOTE PAR CORRESPONDANCE

1. Glissez le bulletin de vote (sans surcharge ni rature) dans une première enveloppe VIERGE ; 2. Cachetez cette première puis mettez la dans une seconde enveloppe ;
3. Cachetez cette seconde enveloppe et inscrivez : • Au Recto : ELECTION DU .....  
Adresse de l'établissement  
• Au Verso : Votre nom, celui de votre enfant, votre adresse et signature
4. Vous pouvez envoyer cette enveloppe par la poste ou la confier à votre enfant qui la remettra à l'établissement

*(N'oubliez pas que les 2 parents peuvent voter)*

VOTEZ

